

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 789

Rubrik: Comptes : Domaine Public 1984

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tion des affaires. A chaque fois, il a opéré en donnant un appui critique et stimulant à la grande agence fédérale concernée: FDA (produits alimentaires et médicamenteux), protection de l'environnement, commerce inter-Etats, etc. Selon Nader, une de ces grandes administrations — et pas la moindre — souffrirait présentement de paralysie: l'autorité anti-trust est devenue une chambre d'enregistrement des mariages d'entreprises les plus déraisonnables, des offres publiques d'achat les plus audacieuses et des mainmises les plus sauvages.

Conséquence: la vague des fusions roule sur les affaires américaines plus puissante que jamais; dix sur les onze plus grandes fusions de l'histoire américaine ont eu lieu depuis l'avènement de Reagan. Sachant que les conseillers qui s'entremettent pour organiser ces mariages gagnent à tout coup et que des réductions de personnel suivent inmanquablement les restructurations, on voit bien qui profite et qui souffre à chaque opération. Et Nader d'ajouter: si l'économie générale perd chaque fois de sa substance, les entreprises concernées ne gagnent pas même une fois sur deux. Décidément le bilan du cow-boy Reagan à la Maison Blanche sera lourd, très lourd.

LUGANO LAVE PLUS BLANC

Les banquiers sont soucieux de l'image de la place financière suisse. Une fois de plus ils se plaignent de la rude concurrence à laquelle ils sont soumis par les centres financiers étrangers et demandent un allègement de la fiscalité. A Lugano, le procès de la Pizza Connection a une nouvelle fois montré le rôle des banques suisses dans le blanchissage de l'argent sale, et ce malgré la Convention de diligence. Dans ce domaine les banquiers sont beaucoup moins sourcilieux de la netteté de l'image.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Soft-Goulag

A mon retour d'Italie, j'ai trouvé sur ma table le *Communiqué de presse* suivant:

«Mardi 27 août 1985, jour de la Conférence des directeurs de Justice et Police et des Affaires sociales, convoquée à Berne par la conseillère fédérale Elisabeth Kopp, pour décider du sort des requérants d'asile séjournant en Suisse depuis plusieurs années, une délégation du mouvement SOS-Racisme «Touche pas à mon pote» a déployé une banderole devant le bâtiment où se tenait la réunion. Il y était écrit: «Touchez pas à nos potes», et un tract expliquait l'action.

(Texte du tract: «Il y a trois siècles la Suisse accueillait les Huguenots. Aujourd'hui comme hier les réfugiés ont droit d'asile.

Touchez pas à nos potes.

Août 1945: le monde découvre l'horreur des camps nazis. «La barque est pleine»: plus jamais ça!

Touchez pas à nos potes.»

SOS-Racisme.)

Ce petit piquet (heureusement pris en photo par un photographe de presse) a été promptement interrompu par la police qui a embarqué les trois membres de la délégation pour un prétendu contrôle d'identité, d'une durée anormalement longue à l'heure de l'informatique.

Les membres de la délégation protestent vivement contre cette atteinte à un droit démocratique élémentaire, celui d'exprimer publiquement son opinion.

(Et cela sans la moindre violence de langage — J.L. C.)

Si un rassemblement de trois personnes doit être empêché de cette manière, on peut se demander ce qui sépare notre pays d'un Etat totalitaire.»

Il est bien difficile de dire ce qu'il faut faire dans le

problème épineux des réfugiés, candidats à l'immigration, etc. En revanche, à mon sens, il est facile de dire ce qu'il ne faut pas faire: et très certainement, en pareille rencontre, la chose à ne pas faire, c'était de recourir à des mesures policières! Quant à la question posée par la dernière phrase du communiqué, n'est-ce pas l'écrivain Yves Velan qui proposait l'épithète de *Soft-Goulag* pour désigner les «pays de l'Ouest»? **J. C.**

COMPTES

Domaine public 1984

Pari tenu pour Domaine Public en 1984 encore! Pas facile de vivre sans publicité, des seules ressources de ses lecteurs, de sortir un hebdomadaire avec un peu plus de 150 000 francs de recettes. Même si nos charges sont en parfait équilibre avec nos produits, ne nous y trompons pas, le miracle n'a pas eu lieu. Simplement la somme des invisibles n'apparaît pas dans ces comptes. Comment chiffrer ces heures de réflexion, de discussion, d'écriture, que l'équipe rédactionnelle et ses collaborateurs extérieurs consentent à donner pour que le journal paraisse? Fragilité donc, que vous seuls pouvez atténuer.

Compte d'exploitation	1984	(1983)
<i>Charges</i>		
Impression et distribution	Fr. 86 798.70	(79 740)
Salaires et charges sociales	Fr. 55 226.80	(55 080)
Frais d'administration-loyer	Fr. 9 713.05	(9 909)
<i>Total des charges</i>	<u>Fr. 151 738.55</u>	<u>(144 729)</u>
<i>Produits</i>		
Ventes aux numéros	Fr. 979.30	(899)
Vente des brochures	Fr. 556.50	(—)
Abonnements	Fr. 150 202.75	(143 849)
<i>Total des produits</i>	<u>Fr. 151 738.55</u>	<u>(144 748)</u>